

Guide «Enquête trimestrielle»

La Société Suisse des Entrepreneurs réalise une enquête chaque trimestre. Le questionnaire A porte sur les effectifs, le questionnaire B sur la situation des commandes. Les membres peuvent soumettre leurs réponses via le portail Web SSE: <https://webportal.baumeister.ch/>

1. Qui peut saisir les données?

Il est possible qu'une seule personne remplisse tous les formulaires ou que plusieurs personnes remplissent un formulaire donné. Plusieurs personnes peuvent également accéder à l'ensemble des formulaires.

Exemples

Petite PME

La secrétaire, Madame Meier, se connecte avec l'adresse e-mail générale de la société info@baufirma.ch et remplit les questionnaires A et B.

Grand groupe

La directrice du personnel, Madame Humus, se connecte avec son adresse e-mail personnelle humus@baufirma.ch et reporte les effectifs dans le questionnaire A. Le directeur financier, Monsieur Burkhardt, utilise son adresse burkhardt@baufirma.ch pour rapporter les indicateurs financiers dans le questionnaire B.

2. Quelles données doivent être entrées dans le questionnaire dédié aux effectifs (A)?

Le questionnaire A porte sur le nombre d'employés:

- uniquement les employés à plein temps avec un taux d'occupation de 90 % minimum qui se trouvent sur la liste des salaires de votre entreprise;
- hors travailleurs temporaires;
- y c. tous les tâcherons indépendants ou salariés.

Les questions portent d'une part sur la classe de salaire des employés (conducteur de travaux, contremaître, personnel technico-commercial, etc.), et d'autre part sur leur nationalité (suisse ou non) et leur statut de séjour (autorisation de séjour, autorisation de séjour de courte durée, frontaliers, etc.).

3. Quelles données doivent être entrées dans le questionnaire dédié à la situation des commandes (B)?

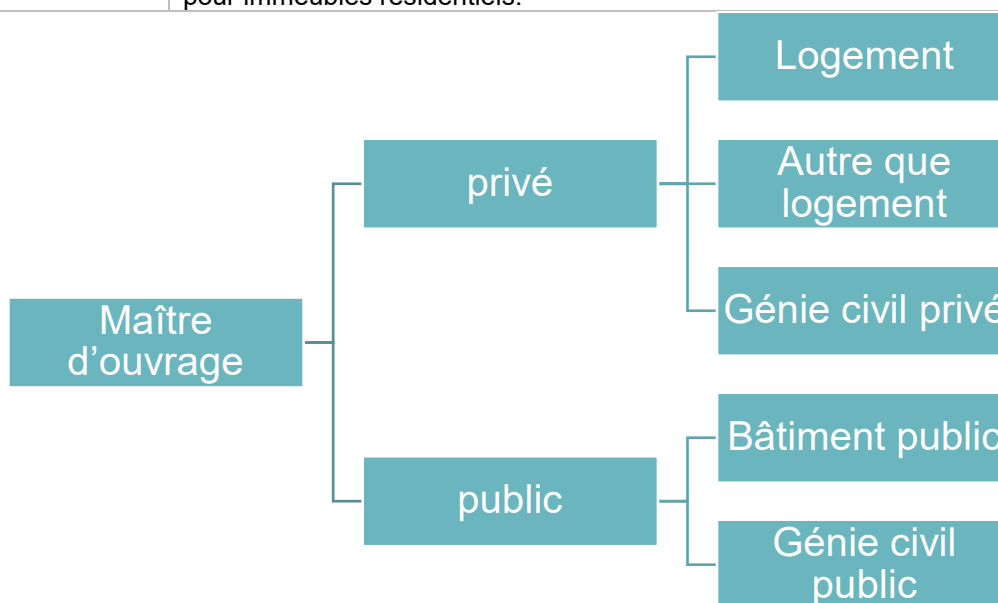
Le questionnaire sur la situation des commandes porte sur les indicateurs financiers suivants:

- ancien état des commandes: réserves de travail au début du trimestre;
- nouvelles commandes: nouvelles commandes conclues au cours du trimestre. Ce chiffre peut également être négatif en cas d'annulation de projets;
- activité de construction: chiffre d'affaires généré au cours du trimestre;
- nouvel état des commandes: réserves de travail en fin de trimestre;
- projet: chiffre d'affaires escompté au prochain trimestre.

Nous vous prions d'indiquer ces chiffres pour chacun des cinq secteurs du bâtiment et du génie civil:

Secteur	Description
Bâtiment	
Logement	Bâtiments d'habitation de maîtres d'ouvrage privés. Exemples: immeubles résidentiels, propriété par étages. Comprend également les travaux de canalisation.
Non résidentiel	Tous les bâtiments de maîtres d'ouvrage privés qui ne sont pas destinés à l'habitation. Exemples: bâtiments commerciaux, bâtiments industriels, bureaux

Bâtiment public	Constructions de maîtres d'ouvrage publics. Exemples: écoles, hôpitaux
Génie civil	
Génie civil public	Infrastructure, ouvrages de génie civil et constructions routières de maîtres d'ouvrage publics.
Génie civil privé	Ouvrages de génie civil de maîtres d'ouvrage privés, p. ex. travaux d'aménagement, parvis, voies de circulation. Comprend également l'excavation pour immeubles résidentiels.





Voici quelques remarques importantes dont il faut tenir compte lors de la saisie des données:

- reporter le chiffre d'affaires par tranche de 1000 francs (exemple: pour un chiffre d'affaires de 25 000,00 francs, indiquer 25 dans le portail Web);
- ne pas indiquer la taxe sur la valeur ajoutée;
- les commandes que vous exécutez en tant que sous-traitant doivent être déduites (= les prestations de sous-traitant indiquées sur la facture d'autres entreprises de construction ne doivent pas être mentionnées);
- seuls les travaux du secteur principal de la construction (travaux d'entrepreneurs-construction), c'est-à-dire les travaux réalisés par des entreprises ou des secteurs d'entreprises qui sont soumis à la Convention nationale, doivent être pris en compte;

Dans certains cas, il peut s'avérer difficile de faire précisément la différence entre le bâtiment et le génie civil. Répondez au questionnaire de manière pragmatique et essayez le cas échéant d'estimer les quotas des différents secteurs.

4. FAQ

- Je n'ai pas encore d'identifiant pour le portail Web. Comment dois-je procéder?
 - Pour pouvoir procéder à la première connexion, veuillez envoyer un e-mail à quartalerhebung@baumeister.ch. Indiquez-nous votre nom, le questionnaire que vous souhaitez remplir et l'entreprise (avec numéro CRM) Nous vous enverrons un e-mail qui vous permettra de générer un mot de passe pour le portail Web.
- Mon entreprise possède plusieurs filiales. Je ne souhaite entrer les données qu'une seule fois. Est-ce possible?
 - Oui. Communiquez-nous via quartalerhebung@baumeister.ch les filiales subordonnées à votre entreprise.

- Dois-je entrer moi-même l'état des commandes de l'ancien trimestre?
 - Non. Si vous avez entré les données lors d'un trimestre, le «Nouvel état des commandes» est automatiquement converti en «Ancien état des commandes» au trimestre suivant.
- Puis-je consulter les anciennes données saisies?
 - Oui. À cet effet, cliquez sur le symbole  à droite de «Enquêtes actives». À gauche de l'écran, vous trouvez également la zone «Trimestres passés».
- Puis-je imprimer mes données?
 - Oui. Lors d'une enquête, vous trouvez en haut à droite ce symbole Excel: . Cliquez dessus pour télécharger vos données sous forme de fichier Excel. Vous pouvez alors imprimer celui-ci ou le convertir en PDF. Les données tiennent sur une page DIN A4.